



# Livret d'accueil



## **Bienvenue à la MECS Oasis / Association Horizon Jeunesse**

**L'association HORIZON JEUNESSE** est une Association de loi 1901, laïque, à but non lucratif relevant de l'action sociale.

**Elle agit en faveur de l'enfance et de la jeunesse en difficulté par la gestion de la Maison d'Enfants à Caractère Social Oasis.** L'association est gouvernée par un Conseil d'administration composé d'une dizaine de bénévoles.

**La MECS Oasis** accueille 34 jeunes filles et jeunes femmes de 13 à 21 ans au titre de l'assistance éducative (article 375 du code civil), confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance par mesure administrative ou judiciaire en vue de la mise en œuvre d'un projet personnalisé ; et pour les jeunes majeurs dans le cadre du dispositif *Contrat Jeunes Majeurs* (CJM).

### **Les missions d'Oasis**

Accueillir, accompagner et héberger les jeunes filles et jeunes femmes qui rencontrent des difficultés, tant en matière de prévention, d'action éducative que de protection (psychique et physique) pour :

- Prévenir et protéger les personnes accueillies des risques existants dans leur environnement ;
- Accompagner le développement de l'autonomie des jeunes accueillies en leur transmettant les règles et valeurs nécessaires à leur insertion dans la société ;
- Soutenir les parents dans leurs responsabilités et dans l'éducation de leurs enfants ;

### **Les valeurs de l'association :**

Respect des droits de l'enfant

Respect de la dignité de la personne humaine

Respect du lien familial et de la promotion de la fonction parentale

Respect des valeurs collectives du « vivre ensemble » et de citoyenneté

## Votre vie à Oasis

Vous serez accueillies sur l'un des deux services éducatifs d'Oasis, prenant en compte votre parcours de vie :



**Le service Bellamy.** Il est situé 68 rue Paul Bellamy dans une maison de ville. Il peut accueillir 11 jeunes en collectif ou en studios de proximité.

**Le service Viarme.** Il peut accueillir 23 jeunes réparties dans 4 appartements partagés et dans des studios individuels. Le bureau du service est situé près de place Viarme, 5 rue Charles Jegou.



### Les éducateurs

Dès votre arrivée, et durant toute la durée de votre séjour, vous êtes accompagnée par **2 éducateurs référents**. À tout moment vous pouvez échanger avec l'équipe éducative.

L'accompagnement se fait sur la base d'un **projet personnalisé**, en prenant en compte votre projet scolaire et/ou professionnel. Le projet personnalisé est ré-actualisable régulièrement.

Au sein d'Oasis, l'accompagnement se fait à partir d'un parcours adapté, dans la continuité des services, 24h/24. Chaque service est doté **d'un règlement de vie** pour organiser le quotidien.

### Les services supports

L'équipe d'Oasis comprend aussi un service technique et un service administratif qui participent au bon fonctionnement de la MECS.

## A Bellamy

En **chambre individuelle** ou en **logement de proximité**, le service Bellamy accueille 11 jeunes filles, de 13 ans à 18 ans (et au-delà de 18 ans dans le cadre d'un Contrat Jeunes Majeurs)



**L'équipe** est composée d'une chef de service, de professionnels de l'éducation spécialisée, d'un éducateur sportif, d'une maîtresse de maison et de deux surveillants de nuit.

Ils et elles sont présents chaque jour pour vous aider à devenir de plus en plus autonome, vous soutenir dans votre scolarité ou dans votre formation professionnelle. À tout moment, vous pouvez échanger avec eux et les solliciter.

### Le quotidien

Au quotidien, chaque acte est un support d'apprentissage avec les professionnels : **cuisine, entretien du linge, de votre chambre**, etc

La vie quotidienne est aussi rythmée par des **activités** et des **ateliers** dans les champs de l'insertion professionnelle et sociale, culturel, sportif et bien-être. Certaines se déroulent au sein de la maison. Et d'autres se déroulent à l'extérieur, en lien avec des associations et des clubs sportifs...

Durant l'année, la MECS organise également des **séjours à l'extérieur**.

Sur le service, vous avez accès à au salon, à la cuisine, à la salle d'activité, à la bibliothèque, à la salle informatique, à l'onglerie, à la cour, à l'espace détente. Vous avez votre chambre et une salle de bain partagée



## A Viarme

**23 jeunes filles et jeunes femmes à partir de 16 ans** (et au-delà de 18 ans dans le cadre d'un Contrat Jeunes Majeurs).

**L'équipe** se compose d'un chef de service, d'éducateurs spécialisés, d'un éducateur sportif, d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale et de deux surveillants de nuit.

Ils et elles sont là pour vous aider à acquérir votre autonomie et la capacité à gérer les situations de la vie courante. L'équipe éducative vous accompagne au quotidien en proximité ou à distance.

Si vous êtes accueillie en **appartement partagé (2 jeunes)**, vous visez en « colocation » avec une autre jeune fille ou jeune femme.



Vous gérez votre quotidien et votre logement sans la présence continue des éducateurs sur votre lieu d'hébergement, mais ceux-ci restent disponibles et joignables en cas de besoin : leur bureau est dans le même immeuble que votre appartement et ils vous rendent visite régulièrement.

Soutenue et aidée, vous faites les apprentissages et la gestion de votre quotidien sur le plan personnel, professionnel, financier et matériel, appuyée par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Vous apprenez à organiser, à prévoir, à différer.

Vous pouvez partager des moments collectifs (repas hebdomadaires avec un éducateur, ou des activités et ateliers proposés par les services).

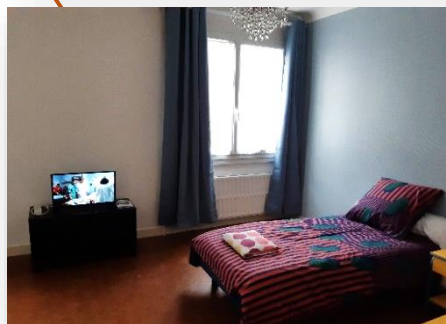
Si vous êtes accueillie en **studio individuel**

Vous expérimentez une prise d'autonomie progressive sans la présence quotidienne des éducateurs, que vous rencontrez sur rendez-vous à votre initiative ou à la leur, selon le besoin.

Généralement majeure pour accéder aux studios, vous pouvez cependant y arriver plus jeune en fonction de votre situation, de votre projet défini ensemble.

Vous pouvez y préparer votre départ d'Oasis, être aidée à trouver un logement, à vous repérer dans les démarches nécessaires à une vie autonome.

Comme en appartement partagé, vous pouvez partager des moments de repas conçus et organisés avec un professionnel, ou les activités communes aux services.



## Votre budget

En étant accueillie à Oasis, sur Bellamy ou sur Viarme, vous bénéficiez, entre autres, de prestations sous forme d'argent.

Les professionnels sont là pour vous aider à l'utiliser au mieux et vous apprendre à gérer votre budget.

## Les réunions de jeunes

Au sein de chaque service, des « réunions de jeunes » permettent l'expression au travers d'échanges en lien avec le quotidien. Les réunions préparent, dans le cadre d'une gestion partagée, à développer sa citoyenneté.

Dans ce cadre, il est possible, pour chacune et chacun, jeune comme professionnel, de s'exprimer et ainsi de co-construire certaines règles pour améliorer le bien vivre-ensemble.



## Le temps d'admission

### 1. Réception de votre dossier

**Votre dossier est transmis à Oasis** par la plateforme d'orientation du Conseil Départemental.

**Le directeur et les chefs de service éducatif en prennent connaissance** et le transmettent vers le service pressenti pour vous accueillir.

**Les chefs de service organisent un rendez-vous** avec l'auteur de la saisine (Educateur de l'Aide Sociale à l'Enfance, service d'AEMO, assistante sociale...).

Et il est proposé à **vous** ; à **vos parents** ou l'un de vos parents si vous êtes mineure ; à **la personne qui suit votre dossier**, (réfèrent de l'Aide Sociale à l'Enfance,...), **aux éducateurs du service et aux chefs de service.**

### 2. Le jour du rendez-vous

**Le jour du rendez-vous, vous visitez le futur lieu d'accueil** (Viarme ou Bellamy).

**Puis vient le temps des échanges avec l'équipe** (les chefs de service et l'éducateur du service).

- Dans un premier temps les professionnels échangent avec le réfèrent social, puis avec vous, puis avec votre famille.

En cas de situation particulière, celle-ci est échangée en réunion de direction.

- **Enfin, les professionnels d'Oasis délibèrent et une décision vous est rendue** en présence de tous : **admission OU ajournement (argumentée) OU autre décision.**

**Un rendez-vous avec le psychologue de l'établissement est obligatoire** avant l'accueil.

### 3. L'arrivée à Oasis

Votre arrivée est programmée et vous êtes accueillie sur le service à la date convenue.

## Les liens avec votre famille

Durant votre accueil à Oasis, nous prendrons le temps de comprendre les liens qui vous rattachent à votre famille et à vos proches.

Selon chaque situation, et autant que possible, l'équipe vous accompagne, ainsi que vos proches, pour travailler ces liens.

Par exemple :

- ❖ votre famille est associée à votre admission et à votre accueil ;
- ❖ votre famille est associée à la rédaction du projet pour l'enfant, avec l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- ❖ votre famille est informée de votre évolution ;
- ❖ votre famille est sollicitée pour les différentes décisions vous concernant ;
- ❖ votre famille est conviée à des échanges réguliers.

## Vos droits



### Un projet individualisé

Parce que chaque jeune est différente, évolue à son rythme et tend vers son devenir propre, l'accueil et les activités s'adaptent au projet de chaque jeune.

Parce que chaque jeune est porteuse de multiples facettes, qui seront développées au cours de son parcours d'adulte, il est choisi d'inclure toutes les dimensions et toute la richesse de la jeune dans son projet.

### Une prise en charge personnalisée

La MECS Oasis propose une prise en charge personnalisée.

Lors de votre admission à Oasis, le **Document Individuel de Prise en Charge (DIPC)** définit les modalités de votre séjour et de votre accompagnement. Il est rédigé avec vos référents éducatifs et signé par tous.

Cet accompagnement est ensuite décrit plus précisément dans un document appelé « **Projet Educatif Personnalisé** » (**PEP**). Ce projet sera évalué régulièrement avec vos éducateurs référents et évoluera avec vous au cours de votre séjour.

La réalisation de votre projet s'appuie aussi sur le « faire avec », à travers des prestations de différentes natures adaptées à vos besoins.



## Les temps d'échanges éducatifs

Des temps d'échanges vous permettent de construire votre séjour et votre accompagnement éducatif avec les professionnels d'Oasis. Ces entretiens éducatifs vous sont proposés régulièrement, **vous pouvez également les solliciter.**

## Participation à la vie de l'établissement

Vous pourrez vous exprimer au sujet de la vie à Oasis, de son fonctionnement et de votre accompagnement par le biais des enquêtes de satisfaction, des réunions de jeunes et au travers de commissions spécifiques organisées ponctuellement.

## Vos informations, votre dossier, la confidentialité

Les **échanges oraux et écrits** entre les professionnels vous concernant sont **confidentiels**. La Charte des droits et des libertés le rappelle, tout comme l'ensemble de vos droits. Elle se trouve dans votre pochette d'accueil. Elle est affichée sur les services.

A votre arrivée un **dossier est constitué**. Il centralise toutes les informations vous concernant. Il fait l'objet d'un traitement informatisé (selon les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et revisité par le Règlement Général de la Protection des Données 2016/679 du 14 avril 2016).

## Personnes qualifiées

En cas de non-respect de vos droits ou de désaccord avec l'établissement, vous pouvez avoir recours gratuitement à une personne qualifiée pour vous accompagner dans une démarche de médiation. Ecrivez lui par mail à [DEF-PE.SECRETARIAT@loire-atlantique.fr](mailto:DEF-PE.SECRETARIAT@loire-atlantique.fr) ou par courrier : Conseil Départemental de Loire Atlantique Direction Enfance famille, Service protection de l'enfance. 3 quai Ceineray. CS 94109. 44041 Nantes Cedex 1.

## Réclamations

Vous pouvez également adresser une réclamation à la MECS par mail ([contact@horizonjeunesse.fr](mailto:contact@horizonjeunesse.fr)), auprès d'un professionnel, ou directement sur le registre des réclamations qui se trouve au siège de l'association (29 quai de Versailles, 9h-12h30-13h30-17h).

## Assurance

Oasis a souscrit une garantie responsabilité civile et individuelle accident auprès de la MAIF Assurances. Vous êtes personnellement couverte à titre individuel par Oasis et par l'Aide Sociale à l'Enfance.

## Effets personnels

La MECS n'est pas responsable des vols ni de l'usure de vos effets personnels.



## La consultation de votre dossier : un droit !

(article L31163 du Code de l'action sociale et des familles)

### → Le dossier de la MECS Oasis

#### **Conditions préalables**

Pour avoir le droit de consulter votre dossier Oasis il vous faut avoir été accompagné par Oasis-Horizon Jeunesse entre vos 13 et 21 ans.

Selon votre âge au moment de la demande d'accès au dossier, les conditions de consultation sont différentes :

#### ❖ **Vous êtes mineure**

L'accès à votre dossier est possible à Oasis, en présence de votre représentant légal (excepté les informations de santé que vous voudriez taire à votre responsable légal). Celui-ci peut également demander à consulter votre dossier (à l'exception des informations liées à votre santé que vous souhaiteriez taire).

#### ❖ **Vous avez entre 18 et 30 ans**

L'accès au dossier est possible à tout moment à Oasis.

#### ❖ **Vous avez plus de 30 ans**

Votre dossier a été archivé auprès des Archives Départementales ou détruit (selon la réglementation en vigueur). S'il est archivé, Oasis emprunte votre dossier aux Archives Départementales pour organiser une consultation dans nos locaux.

#### ❖ **Demandes de consultation par une autre personne**

L'accès à votre dossier sera autorisé à vos parents ou enfants 50 ans après la date de clôture du dossier pour les pièces administratives, 120 ans à compter de la date de naissance pour les pièces médicales et 75 ans pour les pièces judiciaires.

#### **Etapes de consultation**

##### **1. La demande**

Demander le formulaire de consultation à un professionnel de la MECS (ou via le formulaire de contact sur le site internet d'Oasis)

<https://www.horizonjeunesse.fr/contact-acces>, ou encore par mail auprès du secrétariat [oasis@horizonjeunesse.fr](mailto:oasis@horizonjeunesse.fr)).

Compléter-le et adresser-le par mail ([oasis@horizonjeunesse.fr](mailto:oasis@horizonjeunesse.fr)), par courrier ou en main propre (Horizon Jeunesse, 29 quai de Versailles, 44000 Nantes).

## **2. La recherche de votre dossier**

Selon votre âge (moins de 30 ans), votre dossier est conservé au sein de l'Association ou aux Archives Départementales (plus de 30 ans). Dans ce deuxième cas de figure, votre dossier a pu être supprimé, conformément à la réglementation en vigueur.

Horizon Jeunesse vous adresse alors une réponse dans un délai d'un mois maximum pour préparer un éventuel RDV ou vous indiquer les raisons de l'impossibilité d'une consultation.

## **3. Le rdv de consultation de votre dossier**

Si votre dossier est accessible, et que vous confirmez votre demande de consultation, nous vous proposerons un RDV au sein de l'Association.

Ce RDV sera accompagné d'un ou plusieurs professionnels. Les termes difficiles et les objectifs du dossier doivent être explicités. Une analyse des documents peut être proposée lorsqu'ils renvoient à des moments de vie douloureux. Les documents originaux vous appartenant vous seront remis.

### **→ Le dossier personnel de l'Aide Sociale à l'Enfance**

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique (Aide sociale à l'enfance) détient également un dossier vous concernant.

Pour le consulter vous devez en faire la demande à votre référent ASE, ou via le site internet du Département si vous n'êtes plus suivi par l'ASE ([https://www.loire-atlantique.fr/44/enfance-familles/acceder-a-son-dossier-personnel/c\\_1277425](https://www.loire-atlantique.fr/44/enfance-familles/acceder-a-son-dossier-personnel/c_1277425) )

## Adresses et plan d'accès

### Siège social Versailles

29 quai de Versailles, 44000 Nantes.

02 40 47 74 12, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

→ Accès en tram ligne 2, arrêt St Mihiel.

→ 1er étage.

### Service Bellamy

68 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes. 02 40 47 74 12

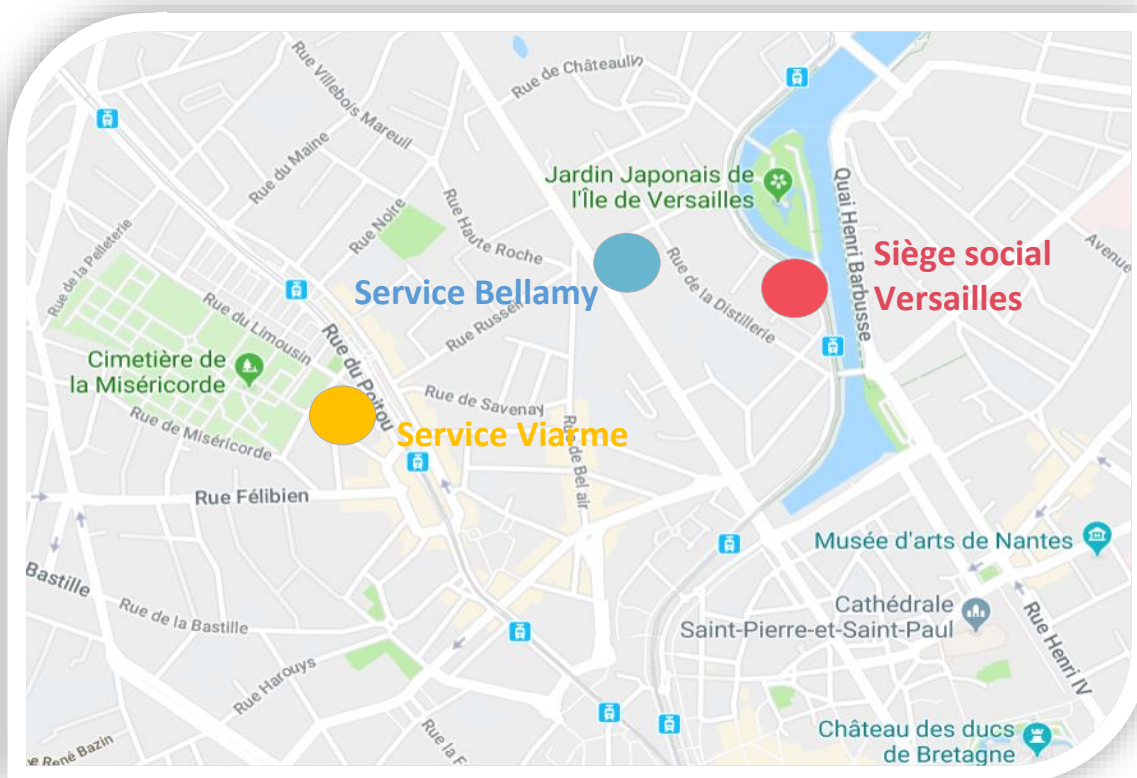
→ Accès en bus lignes C2, 12 et 23, arrêt Bel Air / Tram ligne 2, arrêt 50 otages

### Service Viarme

5 rue Charles Jegou, 44000 Nantes. 02 40 49 72 09

→ Accès en tram ligne 3, arrêt Place Viarme.

→ 4<sup>ème</sup> étage.



[www.horizonjeunesse.fr](http://www.horizonjeunesse.fr)